

Note Méthodologique : travaux de peinture en hauteur

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Opérations à risque élevé nécessitant prévention, équipements adaptés et organisation rigoureuse.
- Assurer la sécurité des opérateurs et la conformité réglementaire des travaux en hauteur.
- Mettre en place un dispositif efficace, conforme et adapté aux contraintes opérationnelles.

Point clé : Un diagnostic sur site reste indispensable pour observer les conditions réelles de travail.

Objectifs de la mission

- Maîtriser intégralement les risques liés aux travaux de peinture en hauteur.
 - Réaliser un diagnostic détaillé des pratiques et procédures existantes.
 - Analyser l'usage et la conformité des EPC/EPI.
 - Assurer la mise en conformité avec les normes nationales et européennes.
 - Instaurer un cadre sécurisé réduisant les accidents et soutenant l'amélioration continue.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial des pratiques et des situations de travail.
 - Analyse documentaire et réglementaire (procédures, registres, conformité).
 - Recommandations concrètes et priorisées.
 - Plan d'action technique, organisationnel et humain co-construit avec les décideurs.
 - Accompagnement à la mise en œuvre : suivi, ateliers de sensibilisation, coordination inter-services, préparation aux inspections.
 - Livrables : rapport complet (constats, analyses réglementaires, recommandations, plan d'action), rapports détaillés et recommandations personnalisées.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Recueil d'informations auprès des équipes et observation des situations de travail.
- Identification des risques et évaluation de la culture sécurité.
- Résultat : état des lieux des pratiques et difficultés opérationnelles.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des documents internes, procédures et registres de sécurité.
- Vérification de la conformité avec les normes nationales et européennes applicables.
- Résultat : exigences à jour et écarts de conformité objectivés.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Formulation de recommandations concrètes et priorisées.
- Élaboration d'un plan d'action technique, organisationnel et humain.
- Co-construction avec les décideurs pour l'adaptation au contexte.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Appui à la mise en œuvre et suivi des progrès.
- Animation d'ateliers de sensibilisation et coordination avec les services.
- Préparation aux inspections pour une amélioration durable.

Planning / durée / jalons

Format / Phase	Durée indicative	Jalons / Sorties
Audit / diagnostic simple	Quelques jours	Diagnostic sur site + rapport de constats et recommandations principales
Accompagnement complet avec suivi	Plusieurs semaines	Plan d'action validé, ateliers de sensibilisation, points de suivi
Mise en œuvre des recommandations	Variable (mesures rapides à plusieurs mois)	Déploiement des actions, contrôles et préparation aux inspections

Prestations réalisées sur site avec rencontres opérationnelles, complétées par des échanges en visioconférence pour flexibilité.

Rôles & responsabilités

Client

- Mettre à disposition les équipes pour échanges et observations terrain.
- Fournir la documentation (procédures, plans de prévention, registres, rapports d'accidents/contrôles).
- Participer aux rencontres opérationnelles et échanges en visioconférence.
- Contribuer à la co-construction et à la validation du plan d'action.

Consultant

- Réaliser le diagnostic, l'analyse documentaire et réglementaire, et le rapport.
- Formuler des recommandations priorisées et élaborer le plan d'action avec les décideurs.
- Accompagner la mise en œuvre : suivi des progrès, ateliers de sensibilisation, coordination inter-services.
- Préparer aux inspections et assurer un reporting clair.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures internes et plans de prévention.
 - Registres de sécurité.
 - Rapports d'accidents ou de contrôles précédents.
 - Accès aux sites pour observation des conditions réelles de travail.
 - Disponibilité des équipes pour entretiens et échanges.
 - Informations sur les équipements de protection collective et individuelle utilisés.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Rencontres opérationnelles sur site et échanges en visioconférence.
 - Co-construction et validation du plan d'action avec les décideurs.
 - Suivi des progrès et animation d'ateliers de sensibilisation.
 - Préparation aux inspections et contrôle de la conformité.
 - Respect continu des exigences réglementaires liées aux travaux temporaires en hauteur et aux risques de chute.
 - Reporting clair facilitant la prise de décision et l'amélioration continue.
-